



TEXTES ADOPTÉS

P8_TA(2015)0093

Modification du cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 ***

Résolution législative du Parlement européen du 15 avril 2015 sur le projet de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE, Euratom) n° 1311/2013 fixant le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 (05479/2015 – C8-0047/2015 – 2015/0010(APP))

(Procédure législative spéciale – approbation)

Le Parlement européen,

- vu le projet de règlement du Conseil (05479/2015),
 - vu la demande d'approbation présentée par le Conseil conformément à l'article 312 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et à l'article 106 bis du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique (C8-0047/2015),
 - vu sa résolution du 15 avril 2014 sur les négociations sur le CFP 2014-2020: enseignements à tirer et voie à suivre¹,
 - vu l'article 86 et l'article 99, paragraphe 1, premier et troisième alinéas, de son règlement,
 - vu la recommandation de la commission des budgets et l'avis de la commission du développement régional (A8-0125/2015),
1. donne son approbation au projet de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE, Euratom) n° 1311/2013 fixant le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020, dont le texte figure à l'annexe de la présente résolution;
 2. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission ainsi qu'aux parlements nationaux.

¹ Textes adoptés de cette date, P7_TA(2014)0378.

ANNEXE

RÈGLEMENT

(UE, Euratom) 2015/... DU CONSEIL

**modifiant le règlement (UE, Euratom) n° 1311/2013 fixant le cadre financier pluriannuel
pour la période 2014-2020**

*(Le texte de la présente annexe n'est pas reproduit étant donné qu'il correspond à l'acte final,
le règlement (UE, Euratom) 2015/623 du Conseil.)*